

Échos grandmontains

Bulletin de l'ASEG Rauzet

N° 20 - 2010



La plaque émaillée du XII^e s. conservée au Musée de Cluny
Association pour la Sauvegarde de l'Église
Grandmontaine de Rauzet

SOMMAIRE

Sommaire	1
Le mot du Président	2
Point sur l'avancement des travaux	3
La spiritualité, l'organisation et style d'architecture spécifiquement grandmontaine telle que révélée dans une plaque émaillée du XII ^e s. conservée au Musée de Cluny Carole A. HUTCHISON	4
Questions diverses	9
Le rallye de Rauzet	13
Photos des animations	9
Programme des animations 2010	16

Le Mot du Président

L'année 2009 à Rauzet fût une année d'émotions ; émotions induites par un premier aboutissement des travaux de l'église et émotions liées aux animations programmées sur le site. Année charnière ponctuant l'activité de notre équipe de bénévoles en collaboration avec la SCI.

En effet, 23 longues années se sont écoulées depuis la découverte du site et la date du 18 avril 2009 où nous inaugurons la « nouvelle » voûte de l'abside et le couvert total du monument. Maintenant, le bâtiment peut vivre, s'exprimer et retrouver son origine en recevant tous nos amis en quête d'art et de sérénité.

Le 19 avril, nous enchaînions la 2^e édition du Festival Claude ROSSI dispensé entre Rougnac et Combiers et ce fût un réel succès pour le public mais aussi pour les choristes Parisiens ou Charentais ; Chants d'Amour et de Paix.

Début Juin, l'équipe de l'association et ses amis se réunissaient autour de l'étang de MF Dereix pour une partie de pêche anthologique Les poissons pêchés firent le régal des gourmets participants au repas du 21 juin (Anniversaire de la canonisation d'Étienne de Muret) ainsi qu'au repas traditionnel de fin d'année.

Le 4 Juillet, aidée par le Conseil Général, dans le cadre des Nuits Archéologiques en Charente, l'ASEG Rauzet présenta un spectacle conçu par Carole Hutchison et Kate Douglas retraçant la vie monastique du Prieuré, interprété par Anaël Vignet (guide conférencier de Via Patrimoine) et le comédien Philippe Égalité. A l'issue, des grands éclats de rire, un copieux buffet permit de clôturer une journée d'exception.

Les Archéovisites, signées toujours avec le Conseil Général, furent assurées par Carole Hutchison et Kate Douglas tous les jeudis après-midi du 16 juillet au 20 août, en contrat Pass'.

Puis, nous accueillions pour la 2^e fois, les Nuits Romanes, le 25 Juillet, cela grâce à la Région Poitou-Charentes. Ce fût grandiose pour 200 personnes ; La compagnie Vagu'Only nous entraîna dans la « Musique au temps des Croisades », puis une projection allégorique sur le triplet de l'abside vint terminer en apothéose cette journée commencée tôt le matin par un circuit préparé par MF Dereix en collaboration avec l'Office de Tourisme d'Horte et Lavalette, et commenté par Mme Sylvie Ternet auteur des livres sur « les églises romanes de l'Angoumois ». Un repas « Tartine », préparé par l'ASEG Rauzet assura la transition entre les événements et un immense buffet, très convivial, servi au milieu des illuminations des fondations du Prieuré, pas moins de 200 lampions, vint clôturer « La Journée Romane de Rauzet ».

Puis, un rallye, l'accueil des scouts venus de Toulouse, une 2^e nuit archéologique pour terminer le 24 août, à Chauvigny, cité médiévale de renom, où les porteurs de projet « Nuits Romanes » étaient invités à clôturer ce Festival Régional : Soirée unique.

Le 16 septembre, la route des tonneaux et des canons (RTC) et son impressionnant cortège vint faire campagne à Combiers où une plaque commémorative du passé local fût apposée sur la Mairie. L'après-midi, résidentes au Prieuré, les animations liées aux chevaux, chars et charrettes et autres phaétons battirent leur spectacle. Tard dans la nuit, après un repas partagé dans l'église par quelques 120 personnes, le prieuré retrouvait son calme bucolique.

Les Journées du Patrimoine clôturèrent la saison. Non seulement les visites traditionnelles furent assurées, mais aussi, le Prieuré accueillait la collection personnelle de M. Faure : une exposition très intéressante sur les ruines de la puissance Romaine, en Algérie, au temps de Carthage.

Ce furent les activités 2009 ; Elles attirèrent plus de 1800 visiteurs au Prieuré. C'est avec ce succès que notre petite association démontre l'importance des qualités fondamentales : compétence, disponibilité, bonne humeur, sens du partage, ingrédients essentiels pour fédérer les énergies et fidéliser son Public.

Aujourd'hui, L'ASEG Rauzet est connue dans l'environnement local comme par les collectivités publiques, CDC Horte et Lavalette, Conseil Général et Région Poitou-Charentes, grâce à son dynamisme et à la qualité de ses actions archéologiques et culturelles qui démarquent le site en Horte et Tardoire.

Notre Association reste ouverte et vous attend pour partager les animations estivales 2010 présentées dans cette édition des « Échos grandmontains ».

Merci, Le président Alain Bajule

Point sur l'avancement des Travaux

Décembre 2009, L'ASEG Rauzet, avec la SCI, a rencontré M. Villeneuve, l'Architecte des Monuments Historiques, en présence de M. Allary, menuisier, et de M. Gauthier, directeur de l'entreprise minière de Marthon.

Les Projets, sols, vitraux, Portes et électricité ont été abordés et soumis à débats. Nous attendons la fin de l'étude et le cahier des charges ainsi qu'une estimation financière pour entreprendre recherche et dossiers de Financement.

La spiritualité, l'organisation et style le d'architecture uniquement grandmontaine, révélées dans une plaque émaillée du XII^e s. conservée au Musée de Cluny.

Carole A. HUTCHISON

Les deux dernières décennies du XII^e siècle furent des années de réalisations marquantes pour L'Ordre de Grandmont, de nombreuses nouvelles maisons ou « celles » comme elles étaient appelées, furent établies et l'église et la maison mère furent terminées. En 1188, Gérard Ithier a été élu prieur de Grandmont, c'était un homme humble et doux et il s'est avéré être l'un des quelques érudits hors du commun dans un Ordre qui, en règle générale, n'encourageait pas le savoir. Son *Spéculum Grandimontensis* - Miroir de Grandmont - consiste en un énorme manuscrit de deux volumes comprenant le *Vita A* de saint Étienne et les seize chapitres additionnels du *Vita B*.

Suit un long poème honorant le saint, un recueil de ses miracles, un exposé de sa cérémonie de canonisation et le *Liber Sententiarum, vel Liber de Doctrina*, le livre de ses maximes et enseignements. Peu après son élection, Prieur Gérard se consacra à promouvoir la cause pour la canonisation de saint Étienne et il fut récompensé en mars 1189 quand le pape Clément III ordonna que le nom Étienne de Muret soit inscrit dans le Calendrier Romain. En août 1189, une splendide cérémonie se déroula au Prieuré de Grandmont en présence du légat du Pape le Cardinal Jean de St Marc ainsi que de nombreux ecclésiastiques et nobles de premier rang. Les reliques du saint furent transportées en procession autour du cloître et ensevelies de nouveau dans une magnifique châsse qui ornait l'autel majeur. Frère Pardoux de la Garde, l'annaliste de l'Ordre du XVI^e siècle, rapporte qu'elle était recouverte de cuivre, émaillée et ornée de pierres semi-précieuses et de cristaux. Six autres châsses reliquaires furent déposées de part et d'autre du saint. Une seule a subsisté, mais elle est d'un intérêt particulier car sa forme est censée représenter l'église de Grandmont. Elle est conservée dans l'église paroissiale d'Ambazac à quelques kilomètres de Grandmont.

En plus des châsses reliquaires, l'autel majeur de Grandmont était orné d'une série de plaques émaillées de Limoges représentant des scènes de la vie de St Étienne associées à des scènes de la vie du Christ. Seules deux existent encore : « l'Adoration des Mages » et « St Étienne conversant avec Hugues de Lacerta », les deux se trouvent au Musée de Cluny à Paris. Madame Geneviève Souchal a daté les plaques au dernier trimestre du XII^e siècle, et il y a peu de doute qu'elles aient été placées à temps pour la grande cérémonie qui a marqué la canonisation de St Étienne en 1189.¹ À cette date à peu près cent cinquante « celles » grandmontaines avaient été créées, un exploit pour un ordre religieux qui ne devait pas exister plus d'un siècle. La plaque « Conversation » est l'œuvre artistique la plus marquante associée à l'ordre de Grandmont parce qu'elle révèle trois aspects spécifiques de ce très exceptionnel Ordre des moines-ermites : leur spiritualité, l'organisation et le style unique de l'architecture romane qu'ils ont perfectionnés et qui se retrouvent sur toutes leurs églises.

St Étienne et son disciple et ami Hugues Lacerta sont centrés dans une porte romane, l'arc en plein cintre repose sur les chapiteaux de colonnes largement décorés. La porte est stylisée, mais est très typique de la porte des fidèles d'une église grandmontaine. Au-dessus de l'arche, il y a cinq dômes, quatre d'entre eux couvrent un nombre égal de structures rondes qui sont à leur tour en équilibre sur le toit de quatre structures correspondantes. Le dôme central est plus large que les autres et surmonte un bâtiment rectangulaire dont le mur latéral est visible avec une rangée de cinq fenêtres. Les autres structures sont rondes et elles ont toutes trois ouvertures. Il ne semble faire aucun doute qu'elles étaient destinées à représenter les absides typiquement rondes qui entouraient les sanctuaires des églises grandmontaines et qui sont toujours percées de fenêtres - le caractéristique *triplet* grandmontain. Le bâtiment rectangulaire est représentatif de l'église de la maison mère, la seule qui ne soit pas conforme aux règles architecturales rigides imposées aux « maisons sœurs ». La manière selon laquelle les absides encerclant la maison mère apparaissent empilées les unes sur les autres avait pour but

¹ Geneviève Francois-Souchal, « Les Émaux de Grandmont au XII^e siècle », *Bulletin Monumental* 121 (1963-64) 41-64.

d'attirer l'attention sur l'expansion réussie de l'Ordre. L'église à Grandmont n'était pas caractéristique parce qu'au lieu d'avoir quatre fenêtres - trois dans l'abside et la quatrième dans le centre du mur ouest - elle avait des fenêtres le long des murs de la nef. Si cette église n'était pas conforme aux normes grandmontaines, c'est qu'elle était destinée à l'origine à abriter les tombes du roi Henry II Plantagenêt et de sa famille. Cependant celle-ci n'est jamais devenue le mausolée royal souhaité par le roi Henry. Quand il est décédé en 1189, juste avant les festivités de la canonisation, les puissants seigneurs de son royaume ont décidé qu'il n'était pas convenable qu'il soit enterré dans un simple prieuré et en dépit de ses souhaits, il fut enterré dans l'église de la grande abbaye royale de Fontevraud.

Jusque récemment St Étienne avait été identifié comme étant la silhouette sur la gauche de la plaque vêtue d'une tunique et d'un manteau d'ermite avec un petit capuchon. On pensait que la personne qui l'accompagne portant une chasuble était saint Nicolas, bien qu'il n'y ait aucune bonne raison pour qu'Étienne soit dépeint conversant avec l'évêque de Myre en Asie Mineure, le saint patron des enfants, le Père Noël original, ayant vécu au IV^e siècle. Ceci est probablement dû à un récit purement imaginaire dans la *Vita A*, selon lequel à l'âge de douze ans, il accompagna son père en pèlerinage jusqu'à Bari dans le sud de l'Italie où les reliques du saint avaient été enterrées. Or ils n'auraient eu aucune raison de se rendre à Bari quand Étienne avait douze ans car les reliques de St Nicolas ne furent pas enterrées à Bari avant 1087. Malheureusement aucun des récits de voyage mentionnés dans *Vita A* et développés ensuite par d'autres écrivains n'est fiable. Non seulement l'auteur s'est montré vague concernant la chronologie de la jeunesse de St Étienne, la seule date précise qu'il donne est 1076, Étienne avait alors 30 ans et était déjà établi en qualité d'ermite à Muret. Cependant il est supposé avoir entrepris un pèlerinage en Italie à l'âge de 12 ans (approximativement entre 1056-1059) vers un tombeau qui n'a été établi que 30 ans plus tard. Puis, la *Vita* nous informe qu'il est tombé malade dans la ville de Benevento et que son père l'a laissé au bon soin de l'Archevêque Milon, un Français qui, comme on le sait ne fut pas nommé au diocèse de Benevento avant 1074. Heureusement, l'Archevêque Milon dont la carrière semble être méconnue par l'auteur de la *Vita A*, était un ecclésiastique du XII^e siècle dont la vie est bien documentée. Ceci est principalement dû à son étroite association avec le grand pape réformiste, Grégoire VII, qui le nomma au diocèse de Benevento. Cependant son office fut court : l'on sait par une chronique qu'il fut consacré en 1074 et mourût en 1075. On conserve un acte de lui daté de 1074-1075 et son successeur en fait mention dès 1076.²

Pour revenir à la « Plaque de Cluny » la fausse identification des deux personnages est le résultat d'une interprétation erronée de l'inscription gravée au-dessous de l'arche et qui peut être lue comme :

+ NIGOLASERT : PARLAAMN ETEVEDEMURET

En français moderne, « Nicolas parlant au seigneur Eteve de Muret ». Ce fut l'interprétation de E. Rupin qui nota que dans le patois du Limousin N signifie *dominus*.³ Il fut aussi accepté par l'historienne anglaise Rose Graham qui le mentionna dans son article *The Order of Grandmont and its houses in England*. Depuis la publication de ce travail en 1926, Geneviève Souchal a fourni des preuves linguistiques et grammaticales et montre que l'inscription se lit en fait :

N'IGO LASERT : PARLA AM N'ETEVE DE MURET

Le seigneur Hugo Lasert parle avec le seigneur Étienne de Muret. Dans son traité, Madame Souchal souligne que ERT dans la langue d'Oc n'a jamais été utilisé pour exprimer les formes du verbe être « *est* » ou « *était* » et qu'il est encore moins probable que le latin *erat* figure dans une phrase de la

² Dom Jean Becquet raconte l'association d'Étienne et de l'Archevêque Milon dans le Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin 86 (1957) pp 403- 09.

³ M.E. Rupin, *L'Œuvre de Limoges* (Paris : 1890) p. 97 note 1.

langue courante. Même si cela était le cas, il est inconcevable que cette forme soit suivie par un second verbe PARLA et de plus à l'indicatif présent. On pourrait toutefois envisager que la forme PARLA ait été choisie en tant qu'alternative à la forme verbale « *est parlant* », mais ceci est un développement linguistique récent et apparemment jamais employé dans le dialecte limousin. Finalement Madame Souchal note qu'il est impossible de lire le nom NICHOLAS dans l'inscription parce que la troisième lettre n'est pas un C mais un G. Un second problème concerne le nom Hughes ou UGO commençant avec un I au lieu d'un U, mais elle attribue ceci à une erreur orthographique qui dit elle, n'est pas étonnante parmi les émailleurs limousins du XII^e siècle. Le nom LASERT, explique-t-elle, est sans aucun doute la forme usuelle d'un nom normalement exprimé dans la forme latine Lacerta, simplement parce que le porteur nous est connu au travers de textes latins.⁴

Un facteur supplémentaire qui a contribué à l'identification erronée des personnages dans la plaque de Cluny concerne les costumes dans lesquels ils ont été dépeints. Tandis que Hughes porte ce qui est probablement l'humble habit d'origine des frères ermites, une tunique avec à peine visibles une ceinture et probablement un scapulaire sous un court manteau avec un capuchon, Étienne porte une chasuble, un vêtement porté seulement par les prêtres quand ils célèbrent la messe. Selon la tradition, Étienne fut diacre, pour des raisons d'humilité, il refusa d'être ordonné prêtre et donc n'avait aucun droit de porter la chasuble d'un prêtre ; le vêtement adapté d'un diacre est la dalmatique. On trouve l'explication dans une anecdote racontée dans des biographies d'Étienne. La nuit suivant sa mort, il apparut dans une vision ou un rêve à un chanoine qui avait été un ami proche et qui exprima sa surprise à la vue du vêtement splendide qu'Étienne portait. « C'est l'insigne de pontife romain que m'a conféré le Christ » avait répondu Étienne. On retrouve l'incident dans les annales de l'Ordre.⁵ Le Prieur Gérard Ithier immortalisa cette anecdote dans ses propres écrits et il semble raisonnable de supposer que l'émailleur chargé de l'exécution de la plaque fit une dérive en créant un saint Étienne stylisé en Gloire.

Peut-être un titre plus approprié pour la plaque « St Étienne conversant avec Hugues Lacerta » pourrait être « St Étienne confiant la Règle de Grandmont à son disciple Hugues ».

Que la plaque illustre un événement posthume, c'est l'évidence à cause de l'auréole - symbole de la sainteté - qui encercle la tête d'Étienne. Il tient un livre dans sa main gauche tandis que, de la droite, il donne la bénédiction.

Le livre ne peut qu'être la Règle de l'Ordre qu'Étienne n'a pas écrit mais dans laquelle il prenait son inspiration des homélies « maximes » qu'il prêchait quotidiennement à ses frères ermites. Nous savons que celles-ci étaient fidèlement retenues et couchées par écrit par des membres de la petite communauté qui avait partagé l'ermitage communal plongé dans la forêt de Muret, parmi lesquels étaient Hugues Lacerta, l'ami et le confident d'Étienne. Ceci se déroula sous l'autorité du quatrième prieur de Grandmont appelé aussi Étienne, Étienne de Liciac 1139-1163.⁶

La reliure somptueuse du livre témoigne de la spiritualité fondamentale des Grandmontains.

Le cuir rouge de belle qualité, les précieux fermoirs ainsi que les dorures en décoration semblent plus appropriés à une Bible qu'à un livre sur les Règles de Vie de simples ermites qui accordaient tant d'importance à leur vœu de pauvreté que même leur calice était de métal non précieux. Différente de la règle de vie très pratique que saint Benoît a composée pour les membres de son Ordre, la Règle de Grandmont n'est décidément pas un manuel pratique de directives pour une vie en commun. C'est plutôt une série de directives spirituelles basées sur la vie apostolique menée par le Christ et sa communauté

⁴ Geneviève François-Souchal, « Les Émaux de Grandmont au XII^e Siècle », *Bulletin Monumental* 121 (1963—64) pp 341-64.

⁵ Dom Jean Levesque, *Annales Ordinis Grandimontis* Caput 23, p. 86 (Troyes 1662).

⁶ Le *Liber de Doctrina* ou *Livre des Pensées* ou *Maximes de saint Étienne de Muret* furent recueillies et consignées au cours d'un chapitre général célébré sous le quatrième prieur de Grandmont vers 1156. Les derniers disciples vivants de saint Étienne étaient présents et particulièrement Hugues Lacerta ami bien aimé du Maître. *La Règle* attribuée à saint Étienne fut composée vers 1160 par Étienne de Liciac mais elle doit beaucoup au *Livre des Maximes*.

d'apôtres et presque un tiers est tiré des Évangiles. La reliure luxueuse est donc appropriée car elle comprend les écrits chrétiens les plus sacrés.

L'organisation de l'Ordre de Grandmont apparaît partiellement au travers de la représentation des personnages. Celle-ci en effet échappe aux conventions artistiques médiévales selon lesquelles la taille relative d'un personnage indiquait son statut à l'intérieur d'un système hiérarchique complexe des classes d'ecclésiastiques, de seigneurs et de roturiers. Saint Benoît et saint Bernard par exemple sont invariablement dessinés plus grand que les moines à qui ils font un sermon. Mais ici, nous avons Hughes Lacerta qui comme nous le savons d'après les premiers textes, n'était pas un *clerc* mais un *convers*. (C'est-à-dire un *religieux laïc*, non-astreint aux obligations de la vie monastique proprement dite avec résidence au cloître, et qui était principalement destiné à faire les tâches ménagères quotidiennes). Il est dessiné à la même échelle qu'un *moine du chœur* et pas n'importe quel moine mais le fondateur d'un ordre religieux et de surcroît un saint canonisé (traduit par l'auréole). Le statut de convers grandmontain était sans précédent dans d'autres ordres religieux. Quand l'Ordre de Grandmont fut officiellement reconnu par le pape Adrien IV en 1156, l'Ordre des Vallombrosains (fondé en 1037) et les Camaldules (fondé vers 1012) avaient déjà introduit les *convers* pour réaliser des tâches domestiques ainsi que pour traiter les aspects mineurs de l'administration externe qui entraînaient des contacts avec les séculaires. Ainsi, les moines du chœur ou *clercs* pouvaient se consacrer entièrement à leurs tâches spirituelles. Cette pratique fut adoptée par les groupes de religieux du XI^e siècle : les Cisterciens (fondé en 1075), les chanoines de Prémontré (fondé en 1120) et l'Ordre anglais de Gilbertins (fondé vers 1131). Au sein de ces ordres, cependant, l'administration suprême du monastère restait dans les mains des officiels élus parmi les moines du chœur. La création d'une classe de moines travailleurs responsables des tâches temporelles n'était pas cependant particulière aux Grandmontains. Mais, ayant adopté le système, ils l'ont poussé à l'extrême en confiant aux *convers* la responsabilité totale pour toutes les affaires administratives et financières. D'autres petits groupes d'ermites apparus au cours du XI^e siècle ressemblaient aux disciples de St Étienne. Seule distinction entre ces religieux, leurs occupations : les plus capables avaient plus de responsabilités. Réciter l'office exigeait un certain degré d'instruction et c'est comme cela que l'on distinguait les *clercs* et les *convers*. Par la suite, cependant, quand plusieurs de ces groupes furent forcés de renoncer à leur indépendance et de fusionner avec des organisations monastiques, les *clercs* devinrent moines du chœur tandis que les *convers* rejoignirent les rangs des frères laïcs ou associés et devinrent clairement des religieux chargés des tâches domestiques ou agricoles sous la direction d'un officiel élu dans les rangs des moines du chœur. Au monastère de la Grande Chartreuse peu après sa fondation en 1084, les Chartreux fournirent un logement aux frères laïcs dans leur *Domus conversorum* (la maison des Convers qui devint finalement connue comme la basse-cour). Chez les Cisterciens, les frères laïcs étaient logés dans l'aile Ouest du monastère, au-dessus des cuisines et des caves. Dans l'église, il leur était réservé une partie de la nef. À Grandmont, un tel dénigrement des *convers* n'a jamais été envisagé. C'était comme si les compilateurs de la Règle désiraient sauvegarder l'égalité légale entre les deux catégories de religieux et en même temps offrir aux *clercs* un détachement et une entière liberté des soucis du monde temporel. Ils conféraient donc aux *convers* une autorité exclusive sur tout ce qui concernait l'administration, le travail et les transactions avec le monde extérieur. Pour exposer dans ses lignes générales la sphère de responsabilité des *clercs*, la Règle de Grandmont précise :

La meilleure part que le Seigneur a louée si fort en Marie, nous l'imposons seule aux clercs, libres de tout souci du temporel, afin qu'ils puissent dire en vérité : le Seigneur est ma part d'héritage (ps 16,6) et : le Seigneur est mon partage (ps 118,57) et encore : il ne convient pas que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables (Act 6,2). Ainsi, voués exclusivement aux louanges divines et à

la contemplation, ils seront pour eux-mêmes et pour les autres frères qui leur confesseront leurs péchés, les serviteurs des réalités spirituelles.⁷

Cette instruction n'est pas différente de celles qui sont trouvées dans d'autres textes gouvernant la vie religieuse. Mais la règle suivante, accordant aux *convers* un degré exceptionnel d'autorité, se démarque très fortement de la norme de l'époque :

Pour que les conversations avec les gens du monde ou que les soucis des choses extérieures n'interrompent pas l'office divin, pour que leur esprit n'oublie pas la douceur du rassasiement intérieur (ce que saint Grégoire déplore lui être arrivé), pour tout cela nous remettons le soin temporel du monastère (celle) aux seuls *convers* ; dans le travail et dans les autres affaires, ils commanderont aux autres frères, clercs et *convers*, non en esprit de domination, mais en toute charité conservant intacte l'humilité qui est la gardienne de toutes les vertus. Le Créateur de toutes choses n'a-t-il pas lui-même obéi à ses créatures : Marie et Joseph, au dire de l'Évangile et il leur était soumis (Luc. 2,51).⁸

Inutile de dire que le succès de cette partie de législation idéaliste était plutôt entièrement dépendant de la volonté des *convers* qui étaient simplement exhortés à exercer leur pouvoir dans un esprit d'humilité. De leur côté, les *clercs* tenaient compte probablement d'une certaine soumission aux affaires temporelles, un petit prix à payer pour les avantages spirituels. Cela leur laissait une liberté pour suivre la vie contemplative de Marie, tandis que les *convers* prenaient sur eux le rôle et les soins conséquents de Marthe.⁹

Il est fort possible que le Prieur Gérard Ithier ait exercé une influence personnelle sur l'artiste et son travail même s'il ne commanda pas lui-même la plaque. L'ambition principale de l'aimable prieur, à savoir que les *clercs* et les *convers* vivent ensemble de façon harmonieuse, se retrouve dans ses écrits et en particulier le *Speculum*. Quel meilleur moyen d'exhorter les frères à être compréhensifs et tolérants avec les autres que de placer devant eux ce rappel poignant de l'unité et l'harmonie parfaite qui existait entre le fondateur et Hugues, l'humble *convers*. Partie intégrante de l'ensemble de l'autel majeur, cette plaque serait ainsi de façon permanente devant les yeux de la communauté et avec bon espoir de les encourager à contempler ce message.

Malheureusement, malgré les efforts de Gérard Ithier toute une série de tracasseries domestiques éclata entre *clercs* et *convers* et le Prieur a dû démissionner en 1197. Les différentes crises internes continuèrent pendant plus d'un siècle, jusqu'à l'élection en 1316 du Pape Jean XXII, un ancien grandmontain, qui allait conduire une réforme radicale de l'ordre. Cette réforme mettait fin à l'érémisme voulu par saint Étienne et donnait place au cénobitisme. Le prieuré de Grandmont fut érigé en abbaye et trente-neuf maisons furent transformées en prieurés. Les autres *celles* furent rattachées par groupe à chacun des prieurés. L'ordre de Grandmont ressemblait plus aux Ordres Bénédictins et Cisterciens avec les *convers* sous la direction des officiels élus des rangs aux *clers*.

⁷ *Regula Venerabilis Viri Stephani Muretensis Heremitaie Sanctissimi, Primi Patris Ordinis Grandimontensis*. Ed. Jean BECQUET, O.S.B., dans : *Scriptores Ordinis Grandimontensis, Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis VIII* ; Turnholt, (1968). Traduction Française du R.P. Reginald BERNIER, o.p., Ch LIV

⁸ Ibid.

⁹ Marthe et Marie les sœurs, voir Luc Ch 10 vv 38 - 42

Questions diverses

Une des questions les plus posées par des visiteurs à l'église de Rauzet est :

Pourquoi y a-t-il une différence d'orthographe entre le nom du *hameau de Rozet* et celui du *prieuré de Rauzet* ?

Le nom original du lieu choisi par les grandmontains, qui s'y installèrent à la fin du douzième siècle, fut apparemment *Rauzet ou Rauceto*. C'est peut être une dérivation de *Roseaux*, le nom des plantes qui poussaient dans des *Roselières* et qui continuent de pousser à nos jours. *Rauceto* est possiblement une forme latinisée introduite par les moines.

À travers l'histoire documentaire de ce lieu, il y a eu plusieurs variations orthographiques des noms originaux, *Rauceto*, et sa version française de *Rauzet*, le plus proche. Par exemple, un procès-verbal du 18 juillet, 1693 est demandé par un profès de Grandmont qui conteste l'acquisition de *Rauzet* par la famille Forestas. On y trouve trois variations d'orthographe : *Rouset, Rosette, Roszé et Roszet*.

Cinq ans plus tard en 1698 un autre procès-verbal concerne la destruction de bâtiments à *Rauzet*. Un certain Pierre de Lesmerie, marchand et un notaire se sont transportés au *bourg de Rozet*. Il n'est pas possible de savoir si le bâtiment détruit appartient au prieuré ou au bourg. Est-il possible que les orthographes *Rauzet* pour définir le prieuré et *Rozet* pour le bourg coexistaient déjà ? Dans le texte du document, le notaire Royal et Monsieur Lesmerie « sommes transportés jusqu'au lieu de *Rozé* ». Après cette variation *Rozet* est utilisé quatre fois dans reste du texte mais chaque fois précédé par bourg : « *au dit bourg de Rozet* » où, « *située au bourg de Rozet* ».

En 1991, il fallait choisir un nom pour la Société Civile Immobilière qui se formait pour acheter la grange et l'église. Les premiers quatre membres de la SCI ont adopté le nom de la **SCI Grandmontaine de Rauzet**, pour faire une distinction entre **Rozet**, lieu-dit de la commune de Combiers et le site d'un monastère médiéval.



Les roseaux à Rozet

Une autre question souvent posée :

Pourquoi insistez-vous sur le fait que Rauzet est un prieuré et non pas une abbaye ?

Le terme en général pour une maison de moines est un monastère. Une abbaye est un grand monastère gouverné par un abbé (latin : « *abbas* », venant du Syriaque « *abba* » = du père). Depuis le XI^e s. la plupart des abbés étaient mitrés par le Pape, c'est-à-dire qu'ils avaient le droit aux mêmes insignes que les évêques : la mitre (la coiffure de cérémonie), la crosse (le bâton pastoral), l'anneau pastoral et la croix pectorale. Ils avaient un sceau qui était réservé aux personnes importantes.

Les deux abbayes les plus anciennes de France sont Lérins (IV^e s.) et Ligugé (V^e s.). Les abbayes Bénédictines d'origines étaient indépendantes et autonomes, mais au IX^e s. la grande abbaye bénédictine de Cluny fut fondée et elle pouvait avoir des dépendances appelées *prieurés*, chacun gouverné par un *prieur* qui représentait l'*abbé général* de la maison mère de Cluny en Bourgogne.

Au XI^e s. Plusieurs abbayes pouvaient se réunir en *ordre* derrière une abbaye *chef d'ordre*. Par exemple en 1098, Robert, l'abbé de Molèsmes, abbaye clunisienne, voulant appliquer plus strictement la règle de St Benoît, se retire *dans le désert* de Cîteaux, près de Dijon. Ce monastère essaima à partir de 1100. Saint Bernard qui est considéré comme le second fondateur du nouvel ordre y fit profession en 1113. Cîteaux devint le centre de la réforme Cistercienne qui s'étendait à un moment à 1800 abbayes affiliées.

L'ordre de Grandmont a un développement analogue à l'expansion de l'ordre de la Chartreuse, sauf que la règle des moines chartreux fut fortement structurée selon la tradition monastique et ils choisissent de vivre dans des *prieurés*. Ils comprennent la maison haute pour les *moines de chœur* et la maison basse pour les *convers*. Les moines de Grandmont préféraient une organisation beaucoup plus simple. Une maison grandmontaine s'appelait une *celle* où se réunissaient en communauté *moines de chœur* et de *convers*, les premiers étant des contemplatifs, et les seconds des administrateurs. Seule la maison mère de Grandmont était un *prieuré* et le *prieur*, comme celui de la Chartreuse restait le supérieur de tous. Chaque *celle* était dirigée par un supérieur avec le titre de *correcteur*. Ce système a duré jusqu'à 1317 quand le Pape Jean XXII (un ancien grandmontain) décida de réorganiser l'ordre. Le prieuré de Grandmont était érigé en abbaye et 39 *celles* en prieuré. Les autres étaient attachées aux nouveaux prieurés. Rauzet restait une *celle* attachée au prieuré de Ravaud, commune d'Aussac, au nord d'Angoulême. À la création de la SCI grandmontaine de Rauzet, les membres ont choisi le terme *prieuré* au lieu de *celle* pour éviter des confusions.

Le rallye de RAUZET

Parmi toutes *les* animations proposées par L'ASEGRauzet, il y eu le 27 juillet 2008, autour du prieuré, un rallye retentissant, plein de saveurs, de parfums, de fumets qui a marqué les participants. Ce n'était pas un exercice de vitesse, mais au contraire, les véhicules devaient permettre de découvrir la diversité de l'histoire et les richesses gustatives de notre contrée.

Dans l'esprit de l'année 2008, année de l'environnement « Roi » et de la « redécouverte » d'une nourriture dite « Bio », 5 légumes et 5 fruits par jour !

Après un an de travail, l'ASEGRauzet, l'esprit Grandmontain qui plane sur le prieuré de Rauzet était en harmonie avec les exigences du moment. Alors le fil conducteur retenu pour ce rallye fut « *le Capitulaire de Charlemagne* ». On croit communément que le mot « *capitulaire* » ne désigne que *les* lois de Charlemagne, eh bien non ! On donne ce nom « *Capitula* », à *toutes les lois des Rois Francs*, et il nous en reste aujourd'hui 152, qui sont des actes des Carolingiens ayant régné en France.

Au cours de notre rallye promenade, nous avons essayé de reconnaître et d'identifier quelques exemplaires de cette liste de 90 Plantes et arbres fruitiers dont « *la Culture est recommandée dans les jardins de l'Empire* » du prieuré de Rauzet. Malgré la recherche botanique demandée, il ne fallait pas oublier l'architecture, l'orientation, le XX^e siècle et ses découvertes et l'utilisation d'un crayon pour « croquer » le plus beau dessin de ce site de Rauzet ou de cette église... Objet de tous nos soucis mais aussi source de notre plus grand bonheur.

La première des recommandations : observer, humer et goûter tous les ingrédients qui sont à l'origine *des* saveurs de notre cuisine française, et qui font d'elle *un 10^e Art*.

Chaque participant disposait du « *Capitulaire de Charlemagne* ».

Il est intimidant, mais M. Michel Chauvet, chercheur à l'INRA de Montpellier, fait la remarque suivante : « *L'Empire de Charlemagne s'étendait à une bonne partie de l'Europe, du nord à la Méditerranée, et les Savants s'appuyaient sur les auteurs de l'Antiquité, qui sont presque tous méditerranéens* ». Il s'agit donc d'une liste théorique car en pratique, certains légumes sont plus faciles à cultiver dans le midi de la France que dans la région d'Aix-la-Chapelle.

Avant de prendre la voiture, les participants devaient faire leur marché ! Sous un kiosque de bois, quelque 25 plantes médiévales du « Capitulaire » étaient présentées et il fallait les identifier par rapport à ce « Capitulaire », cela sans les toucher pour ne pas les flétrir. Les moines Grandmontains les cultivaient en ce lieu. Et puis, les questions, sur le site, commençaient.

Dans un prieuré Grandmontain, après l'église, la pièce la plus importante dans un monastère médiéval était « *la salle capitulaire* ». Mais pourquoi cette salle était-elle nommée « Capitulaire »

A : *Le Chapitre de Charlemagne qui liste les Plantes et les légumes était gardé dans cette pièce*

B : *Au début des Assemblées, un chapitre de la règle de saint Benoît était lu*

C : *C'est le terme utilisé pour une assemblée de Chanoines d'une Cathédrale ou de membres d'une communauté de Religieux*

Après la salle capitulaire, une autre salle importante : « *le Refectorium* »

Comment appelle-t-on cette salle dans le vocabulaire d'aujourd'hui ?

Une autre pièce non moins importante se trouvait à l'étage du monastère et se nommait « le *necessarium* ». Quel est, de nos jours, le terme utilisé pour désigner cet espace réservé ?

Le marché fait et la visite du prieuré terminée, les voyageurs d'un jour empruntaient le circuit découverte Visite *In Villa Aidomno* (1020) avec son église des XI^e et XII^e avec ce très beau clocher carré à deux étages.

Trouver le contrôleur qui attendait avec *des* savons parfumés par l'essence d'une seule fleur, dont il fallait donner le nom.

La prudence était de mise sur ce « *petit chemin qui sentait la noisette* » qui nous menait tout droit à la rivière délimitant les deux départements 16 et 24. Devant une grotte naturelle, Jean-Pierre attendait avec des poissons d'eau douce que chacun devait nommer sans oublier que les moines de Grandmont les élevaient dans une « serve », pour se nourrir.

Avant d'escalader le Rocher de Grande Crête, devant l'authentique moulin à farine du Ménéieux. M. A. Bajule qui racontait l'histoire de ce moulin, faisait goûter des farines de céréales pour les identifier. Quelle rigolade autour des farines Imaginer ce patrimoine en activité .. dans ce lieu magique.

Tous les habitants des villages alentours se rencontraient pour transformer le grain en farine, mais aussi, l'eau en vin !

Au sommet du Rocher escaladé, un réconfort était offert ainsi qu'un aromate et un bouquet garnis, en plus d'un immense paysage très ensoleillé. Chemin faisant, nous avons pris la route empruntée par le Général De Gaulle y a 60 ans à quelques jours prêts. Eh oui ! Il était passé par là, venant de chez son ami Chaban-Delmas. pour aller inaugurer le Boulevard du Maréchal Leclerc à Angoulême, et nous avons, avec l'aide d'un passionné de véhicules militaires américains, Alain, créé le stand du 18 juin ; les questions piège attendaient.

- (a) Ensemble, français et Britanniques ont fait la déclaration de la 2^e guerre mondiale à l'Allemagne. Donnez-nous la date exacte de cette déclaration.
- (b) Après l'armistice trois lettres ont fait trembler les jeunes Français ; S.T.O. Quelle est leur signification ?
- (c) Parmi les participants à votre rallye, un véhicule est vraiment différent des autres : C'est une Jeep. Connaissez-vous l'origine de ce nom ?

Puis, nous sommes entrés dans le Parc Haut Limousin Périgord par le GR.36, ancienne voie Romaine, pour retrouver M. Boyer, président de l'aéroclub ; encore un passionné, qui, avec toute son équipe, nous fait vivre le rêve de *tous* les hommes, voler. Il est le St Exupéry d'Argentine. Toujours des questions.

- Quel est le point commun de son avion avec « Ma Sorcière Bien Aimée » ?
- Comment se nomme la commande de direction ?
- Quels sont les éléments qui permettent un vol ?
- Que signifie : *QFU* 13/31 ?
- Par qui fût créé cet aérodrome et à quelle date ?

La première boucle se terminait ici, sur ce plateau de tous les âges, et le déjeuner se prenait au prieuré et dans l'église pour être à l'ombre. Après le repas et pour donner du temps aux architectes du moment, les compères et complices de la même voiture pouvaient à nouveau s'avancer sous le kiosque ; Il s'agissait de compléter le dessert, ils étaient attendus pour « goûter » et déguster une vingtaine de petits pots de confitures et donner le nom du fruit qui composait le contenu. Tout cela, avant de rendre visite aux « Cambolectri » où un éminent contrôleur attendait, aux pieds de la

statue de St Fiacre, Patron des Jardiniers... Il attendait avec une brouette pleine d'outils de jardinage dont il fallait donner le nom ... Beaucoup étaient forgés dans ce village ou construits en bois, celui de notre forêt. Beaucoup sont encore utilisés par les habitants de nos campagnes.

Puis à Charras, les participants devaient admirer l'église fortifiée et en décrire les spécificités en sachant que l'église de Charras était aussi l'église refuge *des* « Combolectri »

Au milieu de la forêt de « La Mothe-Clédou » une autre épreuve faisait appel au nez. Pas pour trouver *des* champignons, non, non, mais, parmi toutes les « *essences* » qui nous entouraient, un contrôleur en avait sélectionné et il nous les présentait dans ses petites « fioles ». En humant, nous devions reconnaître chacune de ces « huiles essentielles » qui détiennent des vertus bien particulières sur nos sens et notre corps. Nous devions uniquement les reconnaître, sans décrire leur vertu. Une huile essentielle n'est pas un parfum ; question très difficile et enivrante...

Puis pour rentrer au Prieuré de Rauzet, nous *sommes* passés par « Fanfarinet », où la maison de chasse nous accueillait, avant de reprendre la route. Nous devions y entrer et nommer les Seigneurs de la forêt qui nous attendaient ... animaux et oiseaux étaient *exposés* dans une attitude de vie incroyable au milieu d'une collection d'aquarelles représentant les arbres de Cette forêt.

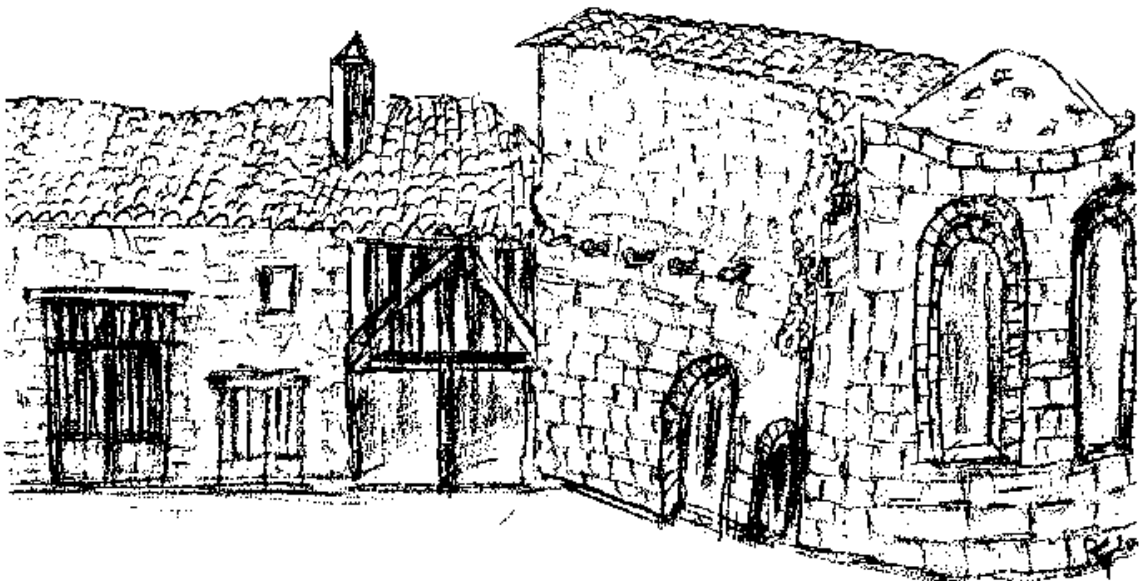
Les énigmes terminées, il restait à réaliser le dessin, le chef d'œuvre à présenter... Des artistes se sont révélés.

Les contrôleurs nous attendaient au Prieuré avec *des* boissons *offertes* généreusement comme à tout Pèlerin fatigué après un périple truffé de petits pièges...

Les chefs d'oeuvre achevés, c'est en chanson et dans la bonne humeur *que* la remise *des* prix fut faite.

1^{er} prix, un baptême de l'air avec M. Boyer au départ d'Argentine avec survol du Prieuré ; c'est une jeune étudiante américaine, en stage d'art roman à Rauzet et véhiculée par un couple d'instituteurs, qui a gagné cette expédition très convoitée.

Quelque 45 participants, plus 25 étudiants Américains, tous récompensés, ont découvert le patrimoine architectural, végétal, aquatique et gustatif de notre petit bout de France autour du Prieuré de Rauzet dans une ambiance fabuleuse, génératrice de vrais souvenirs





Nuits Romanes



Histoire de Rauzet en Kakémonos



Patrick Coulet et Michèle Hénon



*Inauguration
18 Avril 2009*

Lynne Derry, Henk et Gerda Pijls



Rallye découverte



Nuits Archéologiaues



Inauguration



Nuits Archéologiaues



Les métairies Rockers

*Journée Romane
« repas tartines »*





Les Scouts de France

Rallye découverte



Rallye découverte

21 juin 2009 anniversaire de la canonisation d'Étienne de Muret



Jeannine, Micheline et Mado



Nuits Archéologiques

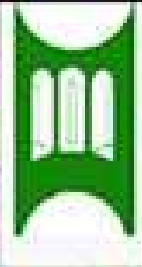


Rallye



La Route des Tonneaux et des Canons





A.S.E.G. RAUZET
Prieuré de Rauzet, ROZET 16320 COMBIERS

ANIMATIONS ETE 2010

Dimanche 11 juillet 2010

Journée et Nuit Romane

Le Matin Circuit Roman guidé par S Ternet

19h : Prieuré de Rauzet , Repas Tartines

21h : Concert Compagnie VAGU'ONLY

« SEMPER EVA »

22h30 : Jeanne d'Arc de Dreyer et improvisation musicale

Vendredi 30 Juillet

19h : Repas spécialités

21h00 : ALGARABIA

Concert par l'Ensemble Vocal & Instrumental

Groupe Amateurs naît à Ségovie en 2003

« El Cancionero » de la Cathédrale de Ségovie

Samedi 14 Août

17h00 : Concert de harpe classique avec

Silke Aichhorn

Tous les Jeudis Après-midi à 15h30

Du 15 Juillet au 19 Août 2010

« GOÛTEZ RAUZET »

Visite guidée du Site – Mini Concert - Goûter

Dimanche 5 Septembre

17h00 ; Concert pour l'Année Chopin

Piano, violoncelle et violon

18 & 19 Septembre : Journées du Patrimoine



**CDU Hoc et Lavalette
 et Vallée de l'Ébelle**



**OFFICE DE TOURISME
 DU PAYS HOC ET LAVALLETTE**